

BANQUE DES LETTRES DE GAGE

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

88^e Rapport de gestion 2018

Table des matières

Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Actionnaires et emprunteurs	4
Rapport annuel du Conseil d'administration et de la direction	5

Comptes annuels

Bilan	10
Compte de résultat	12
Répartition du bénéfice	13
Etat des capitaux propres	14
Tableau des flux de trésorerie	15
Annexe	
Explications relatives à la présentation des comptes	16
Informations relatives au bilan	19
Emprunts sur lettres de gage en cours	20
Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage	30
Informations relatives au compte de résultat	31
Autres explications	32

Rapport de l'organe de révision

Gouvernance d'entreprise

Organisation	38
Mission, Vision, Ligne directrice	39

L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2018	2017	Variation
Emprunts sur lettres de gage en cours	70 070 000	67 250 000	2 820 000
Volume d'émission	8 021 000	7 132 000	889 000
dont conversion	5 201 000	5 009 000	192 000
Croissance	2 820 000	2 123 000	697 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en cours	1.096 %	1.223 %	- 0.127 %
Total du bilan	72 097 918	69 291 110	2 806 808
Actifs disponibles	1 523 918	1 537 110	- 13 192
Fonds propres ¹			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) ²	1 487 591	1 468 679	18 912
requis (art. 10 LLG) ³	1 409 687	1 353 929	55 758
Excédent	77 904	114 750	- 36 846
Taux de couverture des fonds propres	105.526 %	108.475 %	- 2.949 %
Résultat des opérations d'intérêts	42 388	42 232	156
Résultat des opérations de lettres de gage	35 543	34 627	916
Bénéfice de l'exercice	38 712	38 428	284
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

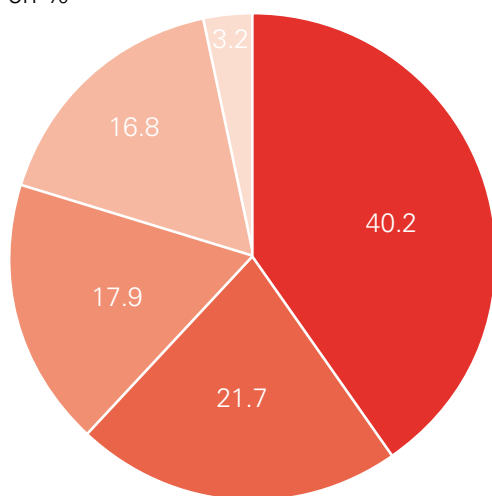
¹ La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2018 (calculée selon décision du CA du 23 novembre 2015) s'élève à CHF 1 254.88 (a.p. 1 233.87).

² Capital social libéré CHF 396 millions, plus capital social non libéré CHF 378 millions (75 % de CHF 504 millions), plus réserves CHF 733 391 mille, moins dividende proposé CHF 19 800 mille

³ 2 % de CHF 70 484 327 mille (Fonds de tiers CHF 70 464 527 mille plus dividende proposé CHF 19 800 mille)

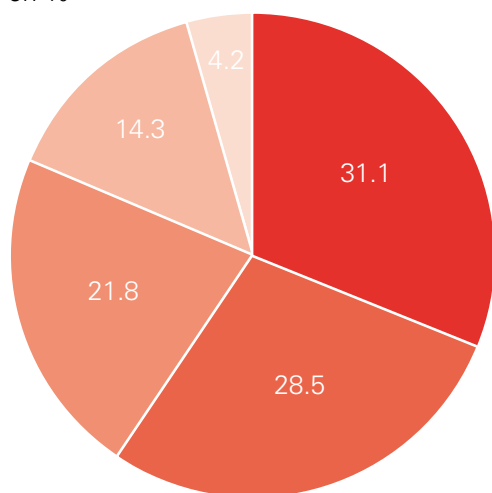
Actionnaires et emprunteurs

Actionnariat
en %



	Actions
• Banques régionales et caisses d'épargne	361 587
• Banques Raiffeisen	194 999
• Grandes banques	160 827
• Autres banques	151 767
• Banques en mains étrangères	29 144
Banques boursières	1 676
Banques cantonales	0
	<hr/>
	900 000

Emprunteurs
en %



	CHF mio
• Banques Raiffeisen	21 814
• Banques régionales et caisses d'épargne	19 978
• Grandes banques	15 280
• Autres banques	9 999
• Banques en mains étrangères	2 945
Banques boursières	46
Banques cantonales	8
	<hr/>
	70 070

Mesdames, Messieurs,

La Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, communément appelée «Banque des Lettres de Gage», est l'une des deux centrales de lettres de gage, conformément à la loi suisse sur l'émission de lettres de gage. Ces deux instituts ont pour mission de se procurer, par l'émission de lettres de gage suisses®, des fonds mis à disposition des banques membres respectives sous forme de prêts, assortis de garanties, pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. De plus, la Banque des Lettres de Gage est autorisée à placer ses actifs disponibles de manière sûre et de traiter des opérations bancaires à court terme, mais dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour traiter les opérations sur lettres de gage. Ces limites légales restrictives de la sphère d'activité mettent l'accent sur la mission principale et constituent un élément important pour obtenir la stabilité et la sûreté. Elles contribuent cependant aussi à une efficacité élevée dans l'accomplissement des tâches.

Notre modèle d'affaires est simple et transparent: conformément à la loi, les échéances et les volumes des lettres de gage émises et des prêts ainsi accordés doivent être concordants pour chaque série. Le produit d'émission, *agio* inclus, et après déduction des frais d'émission, doit être remis intégralement aux banques membres. Le taux d'intérêt des prêts est fixé cinq points de base au-dessus du coupon de l'emprunt émis. Cette marge permet de couvrir les frais généraux et le dividende et de renforcer la base des fonds propres. Ce modèle offre aux banques membres un accès fiable et extrêmement efficace au marché des capitaux.

La Banque des Lettres de Gage couvre ses engagements en cours au moyen de fonds propres, conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage. Les placements issus de ces fonds ont une fonction importante de réserve de liquidités. En conséquence, ils sont détenus sous forme de placements liquides d'une qualité très élevée. Les produits d'intérêts provenant du placement des actifs disponibles constituent traditionnellement notre deuxième source de revenus.

Marche des affaires et situation économique

L'environnement économique de la Banque des Lettres de Gage découle de la demande momentanée de prêts de la part des banques membres et de la demande en lettres de gage par les investisseurs. La reprise des taux d'intérêt de 2017 s'est poursuivie en 2018 pour à nouveau fléchir vers la fin de l'année. La demande des investisseurs a évolué en conséquence: dans l'attente d'une poursuite de la hausse des taux d'intérêts, les durées plus courtes étaient davantage demandées. Les émissions se situaient entre 3 et 30 ans. Les «spreads» (majoration/réduction par rapport au taux d'intérêt du marché des capitaux pour une durée correspondante) à payer étaient tendanciellement plus bas pour les durées plus longues que pour les durées plus courtes, situation inhabituelle qui a perduré comme l'année précédente.

Nos lettres de gage ont également été très recherchées par les investisseurs durant l'année sous revue. La sûreté de premier ordre et le «track record» unique des lettres de gage suisses® constituent nos atouts. Pendant que les obligations de la Confédération se distinguent par leur rareté et ainsi par leur cherté, elles deviennent en même temps moins liquides. Nos investisseurs app-

récient la courbe dense des taux d'intérêt et le haut degré de liquidité sur le marché de nos titres. A la fin de l'année 2018, nous avons 127 séries d'emprunts publics en cours avec un volume moyen de CHF 538 millions.

La demande des banques membres en prêts est également demeurée vive. Comparés aux fonds de la clientèle, nos prêts, conformes aux conditions du marché, demeurent toujours très attractifs. En même temps, les fonds à long terme, à taux fixe, permettent d'améliorer le bilan par échéances des banques membres. Cependant, en raison du niveau élevé de liquidités coûteuses, divers établissements se retiennent à lever des fonds supplémentaires.

Conformément à la demande soutenue en lettres de gage d'une part et en prêts de la Banque des Lettres de Gage d'autre part, le volume d'affaires a poursuivi sa croissance. Durant l'année sous revue nous avons émis aux 13 dates d'émission 33 emprunts publics (a.p. 28) pour l'équivalent de CHF 8 021 millions (a.p. 7 132), mis à disposition de nos banques membres sous forme de prêts. Les lettres de gage arrivées à échéance se sont élevées à CHF 5 201 millions (a.p. 5 009). La durée moyenne des émissions s'élevait à 10.9 ans (a.p. 12.2) avec un rendement de 0.326 % (a.p. 0.256). Les conditions de toutes les séries de lettres de gage en cours peuvent être consultées sur le tableau de la page 20suiv. Le développement des prix et de la performance des lettres de gage suisses® ressort de l'indice des lettres de gage suisses, établi par la SIX Swiss Exchange SA et peut être consulté sous l'adresse www.pfandbriefbank.ch.

Dans l'autre champ d'activité prévu par le législateur, le placement de nos actifs disponibles, nous subis-

sons les conséquences du niveau très bas des taux d'intérêts. Notre règlement de placement attache plus d'importance à la sûreté et à la liquidité qu'au rendement. Tous les placements sont dès lors effectués dans des titres admissibles par la BNS dans ses pensions en évitant les durées trop longues. Du fait que de tels placements dégagent à peine un rendement, mais qu'en même temps les anciens titres avec des coupons élevés arrivent à échéance, il résulte des rendements nettement inférieurs lors du réinvestissement. Ainsi, les produits des placements se réduisent continuellement.

A la fin de l'année la Banque des Lettres de Gage comptait 314 banques membres (a.p. 323). Suite à des fusions neuf banques ne sont plus membres. Le nombre des banques engagées sur des prêts est de 309 (a.p. 317), dont une banque cantonale.

Le bouclement annuel

Nos emprunts sur lettres de gage et prêts ont augmenté à CHF 70 070 millions (a.p. 67 250). Les actifs disponibles ont diminué légèrement à CHF 1 524 millions (a.p. 1 537). Y figure le portefeuille de titres, admissibles par la BNS dans ses pensions (y.c. les propres emprunts sur lettres de gage), dont le volume est resté inchangé à CHF 1 292 millions. La somme de bilan s'élevait à la fin de l'année 2018 à CHF 72 098 millions (a.p. 69 291).

L'analyse du compte de résultat démontre que le résultat des opérations sur lettres de gage, après déduction des charges de commissions et d'émissions, a augmenté à CHF 35.5 millions (a.p. 34.6). Le résultat d'intérêts des placements des actifs disponibles a cependant poursuivi son recul comme attendu pour atteindre CHF 6.5 milli-

ons (a.p. 7.1). La durée moyenne restante du portefeuille de titres a diminué légèrement à 6.3 ans (a.p. 6.6).

Le résultat des opérations d'intérêts, pilier principal de nos recettes, s'élève à CHF 42.4 millions (a.p. 42.2). La diminution du produit des titres a été compensée par des recettes supplémentaires liées aux volumes des opérations sur lettres de gage. Les coûts liés à des intérêts négatifs ont pu être évités jusqu'à présent. Les charges d'exploitation s'inscrivent dans la continuité et se situaient l'année passée à un niveau identique de CHF 3.3 millions (a.p. 3.3).

Finalement, il résulte de l'exercice 2018 un bénéfice de CHF 38.7 millions (a.p. 38.4). Le versement du dividende maximum statutaire de 5 % ou de CHF 19.8 millions (a.p. 19.8) sera proposé à l'Assemblée générale, de même que l'attribution de CHF 18.9 millions (a.p. 18.6) à la réserve légale issue du bénéfice. Les fonds propres exigibles pour les deux centrales d'émission sont fixés à l'art. 10 de la Loi sur l'émission de lettres de gage. Ils s'élevaient, au 31 décembre 2018, à CHF 1 410 millions (a.p. 1 354). Selon art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage 75 % du capital social non libéré peuvent être pris en compte, pour autant qu'ils soient couverts par des lettres d'engagement de versement. A la date de référence, les fonds propres disponibles s'élevaient (après répartition du bénéfice) à CHF 1 488 millions (a.p. 1 469). Le degré de couverture des fonds propres atteignait ainsi 105.5 % (a.p. 108.5).

Evaluation des risques et stock de couvertures

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques et évalue l'adéquation de la

gestion des risques et du système de contrôle interne. Il examine également le respect des prescriptions en matière de politique des risques et des limites. Il décide des mesures à prendre lors d'événements ou de développements particuliers.

Durant l'année 2018 le Conseil d'administration s'est réuni trois fois. Il s'est occupé d'objets fixés par le cadre légal et statutaire, ainsi que de divers sujets actuels. Sur la base de l'évaluation des risques par le Conseil d'administration il n'est pas nécessaire de constituer, dans les présents comptes annuels, des provisions ou des correctifs de valeur. Le domaine de la sécurité informatique et de la fiabilité est très important pour la Banque des Lettres de Gage. A mentionner la nouvelle page d'accueil avec laquelle nous améliorons la sécurité, en augmentant en même temps la transparence envers notre institut. En rapport avec les «cyber-risques» des tests étendus de pénétration ont été effectués et des mesures adéquates ont été prises. Outre nos systèmes internes, des raccordements fiables aux applications de gestion du registre des gages de nos banques membres sont également importants. Dans le cadre du développement, de la migration et de l'introduction des nouvelles applications bancaires de l'ensemble du groupe des Raiffeisen nous avons aussi été, comme prévu, fortement mis à contribution.

Mis à part le domaine informatique, une attention particulière a été portée à la révision en cours de l'ordonnance sur l'insolvabilité bancaire. Le modèle de la lettre de gage suisse connaît deux principes essentiels: le principe de l'équilibre et le principe de couverture. Lors de chaque émission, nous accordons des prêts aux banques membres. Les lettres de gage et les prêts doivent être assortis pour chaque série du

même volume total, de la même durée et des conditions d'intérêt parallèles. Il en résulte un bilan quasi-parfait avec des flux de fonds harmonisés entre eux. Moyennant les fonds encaissés, l'institut de lettres de gage, doit honorer ses engagements envers les investisseurs. Afin de garantir cela, le principe de couverture exige que les lettres de gage et prêts doivent être couverts en tout temps, aussi bien en ce qui concerne le capital que tous les intérêts échus qui en découlent.

Si le cas improbable de la faillite d'une banque membre devait se produire, le déroulement, conforme aux lettres de gage, revêt une importance centrale. La base légale spéciale existante doit pour cette raison être précisée par un article complémentaire. Outre une minimisation des risques liés à la procédure, cette précision améliore la transparence sur le marché et la sécurité juridique pour tous les participants.

Lors de l'évaluation du risque lié à une lettre de gage suisse®, la chaîne de sûretés et le stock de couvertures sont au centre pour l'investisseur. Dans ce contexte nous rappelons la publication du «Pfandbriefbank Pool», actualisé chaque semestre. Cette information peut être consultée sous www.pfandbriefbank.ch. Elle renseigne de manière transparente et détaillée sur les crédits hypothécaires, servant de couverture, enregistrés dans le registre électronique des gages. A la fin de l'année 2018 le stock consolidé de couvertures comprenait juste 186 000 objets mis en gage (a.p. 177 000). Les gages immobiliers sont géographiquement largement diversifiés et grèvent presque entièrement des immeubles d'habitation, dont la plus grande partie des maisons familiales à un ou deux logements, ainsi que des appartements en propriété. Les prêts accordés de CHF 70.1 milliards sont garantis par le nantissement de

créances hypothécaires pour l'équivalent de CHF 98.3 milliards, elles-mêmes couvertes par des immeubles valant CHF 169.2 milliards (valeur de nantissement des banques).

Ces chiffres sont le reflet du système d'évaluation du stock de couvertures. Les couvertures annoncées par les banques membres sont une nouvelle fois évaluées par nos soins. Il est ainsi garanti que des modèles uniformes et actuels, ainsi que des critères conservateurs sont appliqués. Sur la base des valeurs communiquées par la banque et de nos propres estimations, nous fixons la valeur de couverture. De plus, nous évaluons une nouvelle fois l'état de nos couvertures trimestriellement au moyen du modèle d'estimation hédoniste de CIFI et si nécessaire, nous réduisons la valeur de couverture des objets. Ainsi, la couverture conserve sa valeur également en cas de baisse des prix de l'immobilier.

Le produit «lettre de gage suisse®» est sévèrement régulé et hautement standardisé. Grâce aux efforts permanents et au développement continu des systèmes et processus il a été possible de créer un système global fortement automatisé et très efficace. Notre standard de communication est aujourd'hui fait sur mesure, complet, actuel et sans papier. L'application standardisée du registre électronique des gages offre de nombreuses fonctions intégrées de contrôle et fait l'objet constamment d'améliorations. L'application pilote de la prochaine génération de WinCredit 3.0 BondCom tourne depuis plus de six mois avec succès auprès de la Baloise Bank SoBa. WinCredit 3.0 BondCom est basé sur le web et comprend diverses nouvelles fonctionnalités comme par exemple le recouplement automatique de l'inventaire, ainsi qu'un outil pour l'identification, dans

l'état des hypothèques de la banque, d'objets potentiels pour mise en gage. Les prochains pas du projet concernent le «roll-out» auprès des autres banques membres et enfin la préparation des interfaces XML avec les nouvelles fonctionnalités.

Prévisions

La vague sans cesse de régulations, qui modifient continuellement les conditions-cadres de nos banques membres, mais également de nos investisseurs, constituent un grand facteur d'insécurité. Nous prenons acte, plutôt de manière critique, que les titrisations (Asset Backed Securities / ABS) même pas dix ans après la crise majeure aux USA, sont à nouveau considérées comme sans risques et qu'elles peuvent, sur le plan des régulations et dans certaines circonstances, même être traitées de manière privilégiée. L'incertitude règne quant aux conséquences potentielles à long terme sur le marché des hypothèques, respectivement pour nos banques membres, si de plus en plus d'acteurs de la finance de l'ombre, plates-formes ou autres intermédiaires financiers peu régulés pénètrent sur le marché des hypothèques. Ouvert également quels seraient les effets sur le marché hypothécaire d'un éventuel changement de régime concernant la valeur locative.

L'année 2019 ne devrait pas provoquer des modifications substantielles par rapport aux chances et risques. La croissance en tant que telle n'est ni un but, ni une nécessité pour la Banque des Lettres de Gage. Notre but est le refinancement aux meilleures conditions pour nos banques membres, tout en assurant à nos investisseurs une offre attractive et, avant tout, sûres

de moyens de placements de longue durée et liquides. Nous pensons que la demande des investisseurs restera intacte, avant tout grâce à la liquidité de marché des lettres de gage et l'agio attractif par rapport aux obligations de la Confédération. Aucun changement de la politique des taux d'intérêt de la BNS n'est en vue. Nos prêts constituent le refinancement le plus avantageux et le plus efficace en terme de concordance des échéances. Nous estimons que les fonds passifs de durée moyenne et longue seront encore demandés. Durant l'année à venir plus de CHF 5.3 milliards (a.p. 5.2) d'emprunts arriveront à échéance, que nous songeons au moins à convertir lors de 13 dates d'émissions.

Le cadre juridique étroit de notre activité est fait sur mesure. Restreint sur les tâches essentielles, il y a dans notre champ d'activité suffisamment de place pour des améliorations continues. En tant qu'œuvre commune, nous procurons à nos banques membres un accès efficace et régulier au marché des capitaux. Grâce aux règles de sécurité sévères, nous sommes bien positionnés dans chaque environnement du marché.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs, tous les investisseurs, les banques d'émission et les banques membres pour leur contribution au succès de la Banque des Lettres de Gage.

Rolf Zaugg
Président du Conseil d'administration

Dr Robert Horat
Directeur général

Zurich, le 27 mars 2019

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	70 062 000	67 240 000	2 822 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	8 000	10 000	- 2 000
	70 070 000	67 250 000	2 820 000
Actifs disponibles			
Liquidités	1 157	5 366	- 4 209
Créances sur les banques à vue	3 438	1 554	1 884
Créances hypothécaires	3 870	3 020	850
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse ¹	495 770	465 770	30 000
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	796 590	826 590	- 30 000
Immeuble appartenant à la banque	100	100	0
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	0	7	- 7
Comptes de régularisation	221 839	233 530	- 11 691
Autres actifs	1 154	1 173	- 19
	1 523 918	1 537 110	- 13 192
Capital social non libéré	504 000	504 000	0
Total des actifs	72 097 918	69 291 110	2 806 808
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	804 354	858 051	- 53 697

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au bilan»

Passifs en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Fonds de tiers			
Emprunts sur lettres de gage ¹	70 070 000	67 250 000	2 820 000
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	0	7	- 7
Comptes de régularisation	379 718	392 430	- 12 712
Autres passifs	14 809	34 194	- 19 385
	70 464 527	67 676 631	2 787 896
Fonds propres			
Capital social	900 000	900 000	0
Réserve légale issue du capital (réserves issues d'apports de capital)	75 031	75 031	0
Réserve légale issue du bénéfice	44 330	42 410	1 920
Réserve facultative issue du bénéfice	575 276	558 576	16 700
Bénéfice reporté	42	34	8
Bénéfice de l'exercice	38 712	38 428	284
	1 633 391	1 614 479	18 912
Total des passifs	72 097 918	69 291 110	2 806 808
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	768 018	822 524	- 54 506
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.111 %	2.170 %	- 0.059 %

¹ Veuillez consulter l'annexe «Emprunts sur lettres de gage en cours»

Compte de résultat ¹

en milliers de CHF	2018	2017	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des			
Prêts aux membres	846 552	896 270	- 49 718
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	246	258	- 12
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des			
Créances hypothécaires	40	37	3
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	2 580	2 867	- 287
Propres emprunts sur lettres de gage	3 814	4 187	- 373
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 810 844	- 861 387	50 543
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	42 388	42 232	156
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	18	31	- 13
Charge des commissions	- 284	- 386	102
Sous-total résultat des opérations de commissions	- 266	- 355	89
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	0	11	- 11
Autres charges ordinaires	- 20	- 17	- 3
Sous-total autres résultats ordinaires	- 20	- 6	- 14
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	- 1 764	- 1 738	- 26
Autres charges d'exploitation	- 1 499	- 1 577	78
Sous-total charges d'exploitation	- 3 263	- 3 315	52
Frais d'émission	- 127	- 128	1
Bénéfice de l'exercice	38 712	38 428	284

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au compte de résultat»

Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2018	2017	Variation
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	42	34	8
Bénéfice de l'exercice	38 712	38 428	284
Bénéfice au bilan	38 754	38 462	292
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital social libéré	19 800	19 800	0
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	1 940	1 920	20
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	17 000	16 700	300
Bénéfice reporté	14	42	- 28

Etat des capitaux propres

en milliers de CHF	
<hr/>	
Fonds propres au début de l'exercice de référence	
Capital social ¹	900 000
Réserve légale issue du capital ²	75 031
Réserve légale issue du bénéfice	42 410
Réserve facultative issue du bénéfice	558 576
Bénéfice reporté	34
Bénéfice de l'exercice	38 428
<hr/>	
Total des fonds propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	1 614 479
- Dividende de l'exercice précédent	- 19 800
+ Bénéfice de l'exercice de référence	38 712
<hr/>	
Total des fonds propres à la fin de l'exercice de référence	1 633 391
dont	
Capital social ¹	900 000
Réserve légale issue du capital ²	75 031
Réserve légale issue du bénéfice	44 330
Réserve facultative issue du bénéfice	575 276
Bénéfice reporté	42
Bénéfice de l'exercice de référence	38 712

¹ 900 000 actions nominatives (a.p. 900 000) à valeur nominale de CHF 1 000 par action, libérées de CHF 440. Pour le capital social non libéré existent des lettres d'engagement de versement selon art. 18 al. 2 OLG.

² La réserve issue d'apports de capitaux exonérés fiscalement selon art. 5 al. 1^{bis} LIA s'élève à CHF 73 267 885 (a.p. 73 267 885).

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF	2018	2017
Flux de fonds du résultat opérationnel		
Bénéfice de l'exercice	38 712	38 428
Variation des créances sur les banques à vue	- 1 884	1 949
Variation du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	7	- 7
Variation des comptes de régularisation actifs / Autres actifs	11 710	2 619
Variation des lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	- 7	- 3
Variation des comptes de régularisation passifs / Autres passifs	- 32 097	- 17 854
Solde	16 441	25 132
Flux de fonds des opérations de lettres de gage		
Emission des emprunts sur lettres de gage	8 021 000	7 132 000
Remboursement des emprunts sur lettres de gage	- 5 201 000	- 5 009 000
Attribution des prêts sur lettres de gage	- 8 021 000	- 7 132 000
Remboursement des prêts sur lettres de gage	5 201 000	5 009 000
Solde	0	0
Flux de fonds des opérations d'investissement		
Variation des créances hypothécaires	- 850	1 910
Variation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	- 30 000	- 39 000
Variation des propres emprunts sur lettres de gage	30 000	35 000
Solde	- 850	- 2 090
Flux de fonds des opérations de financement		
Dividende de l'exercice précédent	- 19 800	- 19 800
Solde	- 19 800	- 19 800
Variation Liquidités	- 4 209	3 242
Justification variation Liquidités		
Etat au 1 janvier	5 366	2 124
Etat au 31 décembre	1 157	5 366
Variation Liquidités (net)	- 4 209	3 242

Annexe

Explications relatives à la présentation des comptes

Généralités

Sous la raison sociale «Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA» (ci-après «Banque des Lettres de Gage») est constituée une société anonyme avec siège à Zurich (CHE-107.837.703). La mission légale des instituts de lettres de gage est libellée comme suit: «... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG). La Banque des Lettres de Gage émet à cet effet des lettres de gage suisses®. Avec le produit, la Banque des Lettres de Gage octroie, à ses membres, des prêts couverts par des hypothèques (droit de gage de registre) pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. Les membres de la Banque des Lettres de Gage, uniquement des banques suisses, sont en même temps aussi ses actionnaires.

Principes comptables et d'évaluation

Les comptes présentés ont été établis en concordance avec les dispositions sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code suisse des obligations (art. 957 à 963b CO, valable dès le 1er janvier 2013), ainsi qu'avec les prescriptions légales spéciales relatives au bilan de la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38 LLG) et de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (art. 18 à 21 OLG). Les valeurs de l'année précédente sont conformes à celles approuvées par l'Assemblée générale.

Les règles comptables fondamentales et les principes d'évaluation sont décrits ci-après, pour autant

qu'ils ne soient pas réglés de manière impérative dans la loi.

Les opérations de lettres de gage

Les prêts, ainsi que les emprunts sur lettres de gage, figurent au bilan à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Le produit des intérêts des prêts aux banques membres est comptabilisé dans le compte de résultat sous la position «Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage». Les intérêts relatifs aux emprunts sur lettres de gage figurent dans le compte de résultat sous la position «Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage».

Les échéances d'intérêt sont alignées sur les dates de remboursement de l'emprunt. En conséquence, les rates d'intérêts, arrêtés à la date d'établissement des comptes, sont prises en compte dans les positions «Comptes de régularisation» dans les actifs disponibles et dans les fonds de tiers.

Liquidités

La position «Liquidités» comprend avant tout le compte de la Banque des Lettres de Gage auprès de la Banque Nationale Suisse (BNS). Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances sur les banques, engagements envers les banques et créances hypothécaires

Les créances sur les banques, ainsi que les créances hypothécaires (y compris d'éventuels intérêts impayés) sont comptabilisées à la valeur nominale, sous déduc-

tion d'éventuels correctifs de valeur nécessaires. Le produit des intérêts des créances sur les banques, ainsi que le produit des intérêts des créances hypothécaires figurent chaque fois séparément dans le compte de résultat.

Les engagements envers les banques figurent au bilan à la valeur nominale. La charge d'intérêts figure au compte de résultat séparément sous la position «Charges d'intérêts des engagements envers les banques».

Valeurs admises en pension auprès de la BNS, Propres emprunts sur lettres de gage

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le règlement de placement ne prévoit, que dans des cas exceptionnels, la vente anticipée des titres (par exemple en cas de suppression de l'appartenance au GC Basket de la BNS). L'évaluation pour les titres acquis après le 1er janvier 2015 est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition avec délimitation du dis-/agio sur la durée résiduelle (méthode accrual). Ainsi, l'agio, respectivement le disagio, est imputé pour la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale au bilan par les comptes de régularisation concernés. Avec la méthode accrual, la Banque des Lettres de Gage applique la méthode prévue pour les banques commerciales (Circ. FINMA 2015/1: Comptabilité banques, Cm 380) pour l'évaluation de titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Etant donné que les Valeurs admises en pension auprès de la BNS et les Propres emprunts sur lettres de gage sont comparables aux immobilisations financières opérées par les banques commerciales, la Banque des Lettres de Gage considère

comme adéquat l'application par analogie de la régulation bancaire. Les titres acquis avant le 31 décembre 2014, restent évalués à la valeur nominale. Les variations de valeur en lien avec le risque de défaillance sont comptabilisées immédiatement à charge du compte «Amortissements et pertes».

Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Immeuble appartenant à la banque, autres immobilisations corporelles

L'immeuble appartenant à la banque (propriété par étage) figure au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements planifiés cumulés. Nous renonçons actuellement de procéder à d'autres amortissements planifiés. Des investissements dans le bien immobilier appartenant à la banque sont activés dans la mesure où il en est fait usage au-delà de la période comptable et si la limite d'investissement dépasse le montant de CHF 50 000. Les frais d'entretien sont directement débités dans le compte de résultat à la position «Autres charges d'exploitation».

Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, ainsi que les logiciels et le hardware, sont directement débités dans le compte «Autres charges d'exploitation».

Impôts

Selon l'art. 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage la Banque des Lettres de Gage est exonéré des

impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.

Autres positions du bilan

Les autres positions du bilan sont comptabilisées à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Provisions

Les engagements juridiques et effectifs sont évalués régulièrement. Une provision appropriée est constituée, si une sortie de fonds est probable et si elle peut être estimée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées chaque jour d'établissement du bilan. Sur la base de la réévaluation, elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes. Les provisions qui ne sont plus justifiées économiquement sont dissoutes au profit du compte de résultat.

Modifications

Durant l'exercice sous revue, les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés de façon substantielle.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2018, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Le Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage a approuvé, à l'intention de l'Assemblée générale, les présents comptes annuels lors de sa séance du 27 mars 2019.

Annexe

Informations relatives au bilan

Titres ¹	31.12.2018		31.12.2017	
	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse				
Suisse				
Confédération	105	113	100	109
Cantons	156	161	166	172
Villes	45	47	40	42
Divers	135	136	110	111
	441	457	416	434
Etranger				
Divers	55	57	50	52
	55	57	50	52
	496	514	466	486
		103.6 %		104.3 %
Propres emprunts sur lettres de gage ³	796	811	826	844
		101.9 %		102.2 %
Total	1 292	1 325	1 292	1 330
		102.6 %		102.9 %

¹ Tous les titres sont libellés en francs suisses, aucune transaction de «Securities Lending/Borrowing» n'a été effectuée.

² La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

³ Sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

Annexe

Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série ¹ No	Intérêt % d'émission	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 020 607 487 1	579	0.500	100.239	14.02.2013	19.01.2018	270	- 270	0
CH 020 607 487 1	579 ²	0.500	100.722	28.03.2013	19.01.2018	300	- 300	0
CH 020 607 487 1	579 ³	0.500	102.550	23.02.2015	19.01.2018	300	- 300	0
CH 004 388 959 8	441 ⁶	3.680	100.000	15.07.2008	15.03.2018	50	- 50	0
CH 011 605 262 9	534 ⁶	1.515	100.000	03.12.2010	15.03.2018	150	- 150	0
CH 019 427 316 2	573	0.375	100.347	20.09.2012	15.03.2018	515	- 515	0
CH 010 280 384 5	509 ⁶	2.250	100.000	20.01.2010	20.04.2018	100	- 100	0
CH 011 707 615 5	523	1.375	100.680	15.09.2010	22.05.2018	260	- 260	0
CH 011 707 615 5	523 ²	1.375	98.683	15.07.2011	22.05.2018	290	- 290	0
CH 020 129 721 2	577	0.375	100.250	12.12.2012	13.07.2018	456	- 456	0
CH 002 642 404 1	406	3.125	101.000	15.08.2006	15.08.2018	250	- 250	0
CH 002 642 404 1	406 ²	3.125	99.570	05.02.2008	15.08.2018	285	- 285	0
CH 002 642 872 9	408 ⁶	3.130	100.000	15.08.2006	15.08.2018	50	- 50	0
CH 002 642 872 9	408 ²⁶	3.130	103.000	15.09.2006	15.08.2018	50	- 50	0
CH 012 092 972 1	551 ⁶	1.975	100.000	01.03.2011	07.09.2018	100	- 100	0
CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018	277	- 277	0
CH 002 286 298 8	395 ²	2.125	98.623	19.10.2009	19.10.2018	133	- 133	0
CH 002 286 298 8	395 ³	2.125	100.862	05.03.2010	19.10.2018	315	- 315	0
CH 011 605 265 2	537 ⁶	1.785	100.000	20.12.2010	19.11.2018	150	- 150	0
CH 003 561 369 1	430	3.250	100.918	12.12.2007	12.12.2018	205	- 205	0
CH 003 561 369 1	430 ²	3.250	101.020	17.03.2008	12.12.2018	175	- 175	0
CH 003 561 369 1	430 ³	3.250	99.950	31.03.2008	12.12.2018	220	- 220	0
CH 003 561 369 1	430 ⁴	3.250	97.922	20.05.2008	12.12.2018	250	- 250	0
CH 004 219 543 5	436 ⁶	3.493	100.000	20.05.2008	12.12.2018	50	- 50	0
CH 027 680 145 0	607	0.125	101.239	10.04.2015	25.01.2019	362		362
CH 002 945 012 6	416	2.875	100.815	15.03.2007	15.03.2019	288		288
CH 002 945 012 6	416 ²	2.875	104.565	23.10.2009	15.03.2019	210		210
CH 018 599 645 8	567	0.750	100.887	31.05.2012	15.03.2019	193		193
CH 018 599 645 8	567 ²	0.750	101.022	15.06.2012	15.03.2019	200		200
CH 021 436 561 8	582	0.500	100.128	19.06.2013	15.04.2019	350		350

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Quatrième augmentation

⁶ Placement privé

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 021 436 561 8	582 ²	0.500	99.251	20.01.2014	15.04.2019	168		168
CH 019 736 865 4	575	0.500	100.192	23.10.2012	17.06.2019	485		485
CH 019 736 865 4	575 ²	0.500	100.324	16.11.2012	17.06.2019	225		225
CH 019 736 865 4	575 ³	0.500	98.016	19.09.2013	17.06.2019	186		186
CH 010 280 390 2	521 ⁶	1.790	100.000	13.08.2010	13.08.2019	150		150
CH 014 917 612 2	563	0.875	100.491	14.02.2012	13.08.2019	344		344
CH 014 917 612 2	563 ²	0.875	100.708	15.03.2012	13.08.2019	285		285
CH 012 413 881 6	543	2.000	100.223	16.02.2011	27.09.2019	220		220
CH 010 878 560 8	508	2.375	100.265	20.01.2010	30.10.2019	518		518
CH 010 878 560 8	508 ²	2.375	101.499	29.04.2011	30.10.2019	100		100
CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019	461		461
CH 002 343 801 0	397 ²	2.500	97.070	14.04.2009	13.12.2019	585		585
CH 010 280 385 2	516 ⁶	1.823	100.000	09.08.2010	09.01.2020	100		100
CH 011 605 266 0	538 ⁶	1.950	100.000	20.12.2010	09.01.2020	150		150
CH 031 017 555 6	624	0.000	101.195	25.01.2016	09.01.2020	110		110
CH 011 100 720 6	511	2.250	100.584	30.03.2010	25.02.2020	400		400
CH 011 100 720 6	511 ²	2.250	102.057	20.05.2010	25.02.2020	165		165
CH 011 100 720 6	511 ³	2.250	105.047	03.12.2010	25.02.2020	175		175
CH 002 982 363 7	419 ⁶	2.900	100.000	27.03.2007	27.03.2020	50		50
CH 011 605 259 5	526 ⁶	1.570	100.000	15.09.2010	27.03.2020	200		200
CH 010 280 387 8	517 ⁶	1.857	100.000	09.08.2010	09.04.2020	150		150
CH 011 605 263 7	535 ⁶	1.760	100.000	03.12.2010	09.04.2020	150		150
CH 011 596 738 9	518	1.875	100.752	13.08.2010	13.05.2020	240		240
CH 011 596 738 9	518 ²	1.875	106.096	15.10.2013	13.05.2020	270		270
CH 012 092 967 1	545 ⁶	2.150	100.000	16.02.2011	13.05.2020	100		100
CH 011 605 264 5	536 ⁶	1.790	100.000	03.12.2010	06.07.2020	200		200
CH 029 945 331 3	620	0.000	100.997	15.10.2015	06.07.2020	400		400
CH 011 817 382 9	528	1.625	100.201	18.10.2010	03.08.2020	280		280
CH 011 817 382 9	528 ²	1.625	97.567	20.12.2010	03.08.2020	275		275
CH 011 817 382 9	528 ³	1.625	100.343	24.08.2011	03.08.2020	200		200

ISIN	Série ¹ No	Intérêt % d'émission	Cours %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 002 718 861 1	409	2.750	100.900	16.10.2006	16.10.2020	369		369
CH 002 718 861 1	409 ²	2.750	99.461	16.02.2009	16.10.2020	281		281
CH 002 718 861 1	409 ³	2.750	97.905	01.07.2009	16.10.2020	240		240
CH 012 092 968 9	546 ⁶	2.190	100.000	16.02.2011	16.10.2020	110		110
CH 012 278 756 4	539	2.125	100.808	25.01.2011	25.11.2020	225		225
CH 012 278 756 4	539 ²	2.125	100.035	30.03.2011	25.11.2020	300		300
CH 012 092 969 7	547 ⁶	2.200	100.000	16.02.2011	25.11.2020	100		100
CH 030 475 512 4	622	0.000	102.140	03.12.2015	25.11.2020	200		200
CH 011 605 268 6	542 ⁶	2.140	100.000	25.01.2011	16.12.2020	150		150
CH 002 399 118 2	399	2.375	100.700	27.01.2006	27.01.2021	325		325
CH 002 399 118 2	399 ²	2.375	95.340	15.09.2006	27.01.2021	200		200
CH 002 399 118 2	399 ³	2.375	97.290	01.09.2009	27.01.2021	400		400
CH 023 321 601 6	588	1.125	100.035	20.01.2014	03.03.2021	532		532
CH 033 635 273 4	634	0.000	101.849	02.09.2016	26.03.2021	400		400
CH 033 635 273 4	634 ²	0.000	101.650	23.01.2017	26.03.2021	114		114
CH 021 775 663 1	583	1.250	100.370	15.07.2013	10.05.2021	243		243
CH 021 775 663 1	583 ²	1.250	100.138	19.09.2013	10.05.2021	176		176
CH 021 775 663 1	583 ³	1.250	101.308	11.11.2013	10.05.2021	290		290
CH 025 567 832 5	597	0.375	100.192	10.10.2014	02.07.2021	354		354
CH 025 567 832 5	597 ²	0.375	102.206	15.08.2018	02.07.2021		136	136
CH 031 941 591 2	626	0.000	101.570	25.04.2016	02.07.2021	396		396
CH 019 224 125 2	571	1.000	101.061	15.08.2012	13.08.2021	263		263
CH 019 224 125 2	571 ²	1.000	101.667	20.09.2012	13.08.2021	227		227
CH 019 224 125 2	571 ³	1.000	100.662	28.03.2013	13.08.2021	200		200
CH 019 224 125 2	571 ⁴	1.000	99.984	19.06.2013	13.08.2021	250		250
CH 024 400 641 4	594	0.875	100.897	20.05.2014	05.10.2021	300		300
CH 024 400 641 4	594 ²	0.875	101.904	09.07.2014	05.10.2021	300		300
CH 014 338 396 3	558	1.375	100.862	30.11.2011	30.11.2021	345		345
CH 014 338 396 3	558 ²	1.375	100.030	20.12.2011	30.11.2021	266		266
CH 014 338 396 3	558 ³	1.375	101.631	23.01.2012	30.11.2021	200		200

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 023 884 189 1	590	1.000	100.068	17.03.2014	14.01.2022	690		690
CH 002 896 820 1	415	2.875	101.190	14.02.2007	14.02.2022	230		230
CH 002 896 820 1	415 ²	2.875	102.505	20.11.2009	14.02.2022	305		305
CH 034 336 682 6	642	0.000	101.372	21.11.2016	14.02.2022	300		300
CH 013 765 946 9	557	1.625	100.004	15.09.2011	15.03.2022	165		165
CH 013 765 946 9	557 ²	1.625	102.709	17.10.2011	15.03.2022	150		150
CH 013 765 946 9	557 ³	1.625	101.830	17.10.2011	15.03.2022	135		135
CH 013 765 946 9	557 ⁴	1.625	106.101	15.06.2012	15.03.2022	229		229
CH 024 192 630 9	592	1.000	100.429	28.04.2014	10.05.2022	510		510
CH 032 373 561 0	630	0.000	101.480	20.05.2016	05.07.2022	280		280
CH 032 373 561 0	630 ²	0.000	102.246	08.07.2016	05.07.2022	186		186
CH 032 373 561 0	630 ³	0.000	101.131	15.11.2017	05.07.2022	365		365
CH 022 068 461 4	585	1.375	100.390	15.08.2013	15.08.2022	1 035		1 035
CH 003 396 174 6	427	3.375	100.045	10.10.2007	10.10.2022	292		292
CH 003 396 174 6	427 ²	3.375	103.669	30.01.2009	10.10.2022	158		158
CH 003 396 174 6	427 ³	3.375	104.362	30.01.2009	10.10.2022	290		290
CH 037 094 353 9	650	0.000	101.275	27.06.2017	22.11.2022	175		175
CH 037 094 353 9	650 ²	0.000	100.823	15.08.2018	22.11.2022		410	410
CH 022 862 238 4	586	1.500	100.932	28.11.2013	16.01.2023	197		197
CH 022 862 238 4	586 ²	1.500	102.519	03.03.2014	16.01.2023	238		238
CH 024 784 999 2	595	1.000	101.180	09.07.2014	21.03.2023	540		540
CH 024 784 999 2	595 ²	1.000	104.285	05.12.2014	21.03.2023	200		200
CH 033 833 040 7	638	0.000	101.974	23.09.2016	16.05.2023	240		240
CH 033 833 040 7	638 ²	0.000	100.913	20.04.2018	16.05.2023		143	143
CH 011 426 025 7	514	2.125	100.826	28.06.2010	28.06.2023	265		265
CH 011 426 025 7	514 ²	2.125	101.310	09.08.2010	28.06.2023	260		260
CH 011 426 025 7	514 ³	2.125	99.968	20.12.2010	28.06.2023	350		350
CH 011 426 025 7	514 ⁴	2.125	101.086	27.07.2011	28.06.2023	105		105
CH 021 158 891 5	580	1.250	100.961	29.04.2013	29.09.2023	258		258
CH 021 158 891 5	580 ²	1.250	101.648	29.04.2013	29.09.2023	260		260

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 021 158 891 5	580 ³	1.250	97.987	15.10.2013	29.09.2023	236		236
CH 019 958 958 8	576	1.125	101.146	16.11.2012	16.11.2023	130		130
CH 019 958 958 8	576 ²	1.125	100.834	15.01.2013	16.11.2023	300		300
CH 019 958 958 8	576 ³	1.125	99.091	14.02.2013	16.11.2023	150		150
CH 019 958 958 8	576 ⁴	1.125	109.270	23.02.2015	16.11.2023	105		105
CH 028 056 909 3	609	0.125	100.207	12.05.2015	04.12.2023	202		202
CH 028 056 909 3	609 ²	0.125	100.409	19.10.2018	04.12.2023		155	155
CH 012 278 760 6	540	2.375	101.251	25.01.2011	25.01.2024	255		255
CH 012 278 760 6	540 ²	2.375	100.564	31.05.2011	25.01.2024	130		130
CH 014 917 616 3	564	1.375	101.123	14.02.2012	14.02.2024	153		153
CH 014 917 616 3	564 ²	1.375	101.314	15.03.2012	14.02.2024	298		298
CH 014 917 616 3	564 ³	1.375	103.332	23.10.2012	14.02.2024	119		119
CH 036 274 832 6	648	0.125	100.787	24.05.2017	25.03.2024	270		270
CH 036 274 832 6	648 ²	0.125	100.592	22.05.2018	25.03.2024		510	510
CH 040 641 524 7	658	0.125	100.597	15.03.2018	26.04.2024		575	575
CH 040 641 524 7	658 ²	0.125	101.284	07.09.2018	26.04.2024		100	100
CH 024 908 813 6	596	1.000	100.260	29.07.2014	21.05.2024	310		310
CH 024 908 813 6	596 ²	1.000	101.826	29.08.2014	21.05.2024	370		370
CH 025 858 638 4	600	0.750	100.411	10.11.2014	23.08.2024	200		200
CH 025 858 638 4	600 ²	0.750	103.836	29.05.2015	23.08.2024	800		800
CH 023 984 012 4	591	1.375	100.015	31.03.2014	14.11.2024	260		260
CH 023 984 012 4	591 ²	1.375	102.015	06.06.2014	14.11.2024	186		186
CH 023 984 012 4	591 ³	1.375	109.289	19.01.2018	14.11.2024		310	310
CH 028 468 740 4	613	0.500	100.186	19.06.2015	24.01.2025	700		700
CH 026 422 701 5	603	0.625	100.772	19.12.2014	19.03.2025	415		415
CH 026 422 701 5	603 ²	0.625	103.767	10.04.2015	19.03.2025	243		243
CH 026 422 701 5	603 ³	0.625	103.648	12.12.2018	19.03.2025		313	313
CH 034 755 690 1	643	0.125	100.599	23.01.2017	06.05.2025	270		270
CH 034 755 690 1	643 ²	0.125	100.531	15.11.2017	06.05.2025	354		354
CH 013 217 605 5	554	2.375	101.442	27.06.2011	27.06.2025	270		270

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 021 775 665 6	584	1.750	100.828	15.07.2013	15.07.2025	223		223
CH 021 775 665 6	584 ²	1.750	100.022	19.09.2013	15.07.2025	166		166
CH 021 775 665 6	584 ³	1.750	101.008	15.10.2013	15.07.2025	116		116
CH 021 775 665 6	584 ⁴	1.750	101.322	11.11.2013	15.07.2025	85		85
CH 021 775 665 6	584 ⁵	1.750	99.941	20.01.2014	15.07.2025	300		300
CH 029 713 234 9	618	0.375	100.479	28.09.2015	15.10.2025	220		220
CH 029 713 234 9	618 ²	0.375	101.332	15.10.2015	15.10.2025	188		188
CH 029 713 234 9	618 ³	0.375	102.165	15.12.2016	15.10.2025	342		342
CH 042 323 351 6	659	0.250	100.794	13.07.2018	17.11.2025		255	255
CH 024 192 631 7	593	1.500	100.855	28.04.2014	15.12.2025	153		153
CH 024 192 631 7	593 ²	1.500	101.693	20.05.2014	15.12.2025	183		183
CH 029 162 523 1	616	0.375	100.267	13.08.2015	26.01.2026	405		405
CH 029 162 523 1	616 ²	0.375	102.925	03.12.2015	26.01.2026	130		130
CH 029 162 523 1	616 ³	0.375	101.729	15.02.2017	26.01.2026	220		220
CH 012 651 904 7	552	2.500	100.785	30.03.2011	30.03.2026	460		460
CH 039 288 573 4	657	0.250	101.075	12.12.2017	27.04.2026	540		540
CH 025 567 833 3	598	1.000	100.331	10.10.2014	07.07.2026	177		177
CH 025 567 833 3	598 ²	1.000	101.992	05.12.2014	07.07.2026	203		203
CH 031 017 556 4	625	0.250	100.788	25.01.2016	05.08.2026	230		230
CH 031 017 556 4	625 ²	0.250	99.622	23.12.2016	05.08.2026	395		395
CH 031 017 556 4	625 ³	0.250	101.668	17.03.2017	05.08.2026	305		305
CH 038 412 506 5	654	0.250	100.112	18.10.2017	18.09.2026	190		190
CH 038 412 506 5	654 ²	0.250	99.933	15.08.2018	18.09.2026		117	117
CH 037 094 354 7	651	0.250	101.140	27.06.2017	20.10.2026	410		410
CH 044 961 905 2	667	0.250	100.219	12.12.2018	16.11.2026		600	600
CH 012 889 110 5	553	2.750	101.533	29.04.2011	15.12.2026	300		300
CH 036 017 276 8	647	0.250	101.013	13.04.2017	18.01.2027	164		164
CH 036 017 276 8	647 ²	0.250	99.981	24.05.2017	18.01.2027	411		411
CH 036 017 276 8	647 ³	0.250	99.971	20.04.2018	18.01.2027		260	260
CH 012 413 884 0	544	2.500	100.411	16.02.2011	16.02.2027	400		400

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 002 945 219 7	418 ⁶	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50		50
CH 018 404 354 2	566	1.500	100.584	27.04.2012	27.04.2027	205		205
CH 018 404 354 2	566 ²	1.500	103.510	02.08.2012	27.04.2027	194		194
CH 018 404 354 2	566 ³	1.500	101.935	09.07.2014	27.04.2027	239		239
CH 044 118 650 6	666	0.375	100.006	19.11.2018	12.05.2027		210	210
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120		120
CH 003 122 613 4	424 ²	3.250	109.790	05.03.2010	15.06.2027	240		240
CH 019 224 127 8	572	1.375	100.750	15.08.2012	13.08.2027	289		289
CH 019 224 127 8	572 ²	1.375	100.162	29.04.2013	13.08.2027	140		140
CH 037 394 509 3	653	0.250	100.528	05.09.2017	12.10.2027	200		200
CH 037 394 509 3	653 ²	0.250	100.235	19.01.2018	12.10.2027		423	423
CH 032 373 562 8	631	0.125	100.734	20.05.2016	15.12.2027	209		209
CH 032 373 562 8	631 ²	0.125	101.161	03.11.2016	15.12.2027	245		245
CH 032 373 562 8	631 ³	0.125	97.990	02.08.2017	15.12.2027	226		226
CH 014 714 436 1	562	1.500	100.126	23.01.2012	21.01.2028	215		215
CH 014 714 436 1	562 ²	1.500	99.321	30.03.2012	21.01.2028	140		140
CH 014 714 436 1	562 ³	1.500	103.429	31.05.2012	21.01.2028	82		82
CH 014 714 436 1	562 ⁴	1.500	103.024	12.12.2012	21.01.2028	159		159
CH 034 755 691 9	644	0.375	101.188	23.01.2017	21.03.2028	223		223
CH 034 755 691 9	644 ²	0.375	98.845	22.02.2018	21.03.2028		400	400
CH 027 128 854 7	605	0.500	100.492	23.02.2015	05.05.2028	141		141
CH 027 128 854 7	605 ²	0.500	101.920	18.12.2015	05.05.2028	152		152
CH 027 128 854 7	605 ³	0.500	104.568	22.02.2016	05.05.2028	173		173
CH 027 128 854 7	605 ⁴	0.500	105.355	16.03.2016	05.05.2028	187		187
CH 027 128 854 7	605 ⁵	0.500	100.715	22.05.2018	05.05.2028		235	235
CH 042 819 424 2	661	0.375	100.141	07.09.2018	10.07.2028		351	351
CH 031 941 592 0	627	0.125	100.156	25.04.2016	06.09.2028	177		177
CH 031 941 592 0	627 ²	0.125	101.365	14.10.2016	06.09.2028	323		323
CH 031 941 592 0	627 ³	0.125	98.641	26.09.2017	06.09.2028	135		135
CH 043 467 839 4	663	0.625	100.874	09.10.2018	09.10.2028		235	235

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 043 467 839 4	663 ²	0.625	100.338	19.10.2018	09.10.2028		195	195
CH 012 016 848 6	533	2.125	101.614	03.12.2010	01.12.2028	200		200
CH 012 016 848 6	533 ²	2.125	98.864	27.07.2011	01.12.2028	158		158
CH 042 323 352 4	660	0.500	100.557	13.07.2018	22.01.2029		194	194
CH 042 323 352 4	660 ²	0.500	100.570	21.12.2018	22.01.2029		206	206
CH 003 037 079 2	422 ⁶	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50		50
CH 030 242 439 2	621	0.500	101.118	10.11.2015	15.06.2029	290		290
CH 030 242 439 2	621 ²	0.500	101.769	25.01.2016	15.06.2029	86		86
CH 030 242 439 2	621 ³	0.500	106.241	08.07.2016	15.06.2029	118		118
CH 030 242 439 2	621 ⁴	0.500	104.415	21.11.2016	15.06.2029	265		265
CH 019 427 320 4	574	1.375	101.073	20.09.2012	20.09.2029	258		258
CH 019 427 320 4	574 ²	1.375	100.646	23.10.2012	20.09.2029	178		178
CH 019 427 320 4	574 ³	1.375	97.697	14.02.2013	20.09.2029	186		186
CH 019 427 320 4	574 ⁴	1.375	97.223	06.06.2014	20.09.2029	150		150
CH 035 342 803 7	646	0.500	100.816	15.02.2017	21.12.2029	350		350
CH 026 722 231 0	604	0.375	100.202	30.01.2015	21.01.2030	303		303
CH 026 722 231 0	604 ²	0.375	99.466	12.05.2015	21.01.2030	213		213
CH 026 722 231 0	604 ³	0.375	103.215	16.03.2016	21.01.2030	277		277
CH 011 100 804 8	512	2.625	100.713	30.03.2010	27.03.2030	170		170
CH 021 158 894 9	581	1.625	101.370	29.04.2013	03.07.2030	200		200
CH 021 158 894 9	581 ²	1.625	101.926	19.06.2013	03.07.2030	195		195
CH 021 158 894 9	581 ³	1.625	98.039	17.03.2014	03.07.2030	117		117
CH 038 412 507 3	655	0.625	101.348	18.10.2017	18.10.2030	145		145
CH 012 433 893 7	548	2.625	101.497	16.02.2011	14.02.2031	250		250
CH 012 433 893 7	548 ²	2.625	99.870	29.04.2011	14.02.2031	140		140
CH 029 302 622 2	617	0.625	100.271	28.08.2015	16.05.2031	156		156
CH 029 302 622 2	617 ²	0.625	108.777	04.08.2016	16.05.2031	163		163
CH 033 635 274 2	635	0.125	100.797	02.09.2016	15.07.2031	318		318
CH 011 707 637 9	524	1.875	101.431	15.09.2010	15.09.2031	365		365
CH 011 707 637 9	524 ²	1.875	98.277	15.09.2011	15.09.2031	180		180

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 011 707 637 9	524 ³	1.875	103.036	20.12.2011	15.09.2031	117		117
CH 011 707 637 9	524 ⁴	1.875	105.887	28.12.2011	15.09.2031	233		233
CH 031 941 593 8	628	0.375	101.729	25.04.2016	26.01.2032	200		200
CH 031 941 593 8	628 ²	0.375	98.015	15.11.2017	26.01.2032	151		151
CH 028 468 741 2	614	1.000	101.621	19.06.2015	12.05.2032	225		225
CH 028 468 741 2	614 ²	1.000	104.881	15.10.2015	12.05.2032	300		300
CH 028 468 741 2	614 ³	1.000	104.144	15.03.2018	12.05.2032		200	200
CH 011 596 739 7	519	2.250	100.515	13.08.2010	13.08.2032	235		235
CH 011 596 739 7	519 ²	2.250	102.165	24.08.2011	13.08.2032	225		225
CH 011 596 739 7	519 ³	2.250	103.179	24.08.2011	13.08.2032	75		75
CH 011 596 739 7	519 ⁴	2.250	127.041	03.12.2015	13.08.2032	220		220
CH 033 833 041 5	639	0.125	101.083	23.09.2016	23.09.2032	200		200
CH 033 833 041 5	639 ²	0.125	95.335	05.09.2017	23.09.2032	85		85
CH 025 567 834 1	599	1.375	100.024	10.10.2014	10.12.2032	150		150
CH 027 680 147 6	608	0.625	100.167	10.04.2015	25.04.2033	344		344
CH 027 680 147 6	608 ²	0.625	107.534	03.11.2016	25.04.2033	220		220
CH 027 680 147 6	608 ³	0.625	98.983	22.05.2018	25.04.2033		108	108
CH 019 036 937 8	569	1.500	102.086	02.08.2012	02.08.2033	144		144
CH 019 036 937 8	569 ²	1.500	101.799	16.11.2012	02.08.2033	340		340
CH 019 036 937 8	569 ³	1.500	100.492	15.01.2013	02.08.2033	200		200
CH 022 862 239 2	587	2.125	101.466	28.11.2013	28.11.2033	300		300
CH 028 056 913 5	610	0.625	101.975	12.05.2015	25.01.2034	268		268
CH 028 056 913 5	610 ²	0.625	97.703	13.08.2015	25.01.2034	350		350
CH 030 475 515 7	623	0.750	101.808	03.12.2015	28.11.2034	204		204
CH 030 475 515 7	623 ²	0.750	101.258	18.12.2015	28.11.2034	550		550
CH 030 475 515 7	623 ³	0.750	99.743	13.07.2018	28.11.2034		100	100
CH 036 274 834 2	649	0.625	100.890	24.05.2017	25.01.2035	177		177
CH 027 128 855 4	606	0.875	101.118	23.02.2015	07.05.2035	419		419
CH 027 128 855 4	606 ²	0.875	99.748	28.09.2015	07.05.2035	281		281
CH 031 941 594 6	629	0.500	102.009	25.04.2016	05.10.2035	230		230

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 031 941 594 6	629 ²	0.500	102.568	20.05.2016	05.10.2035	239		239
CH 031 941 594 6	629 ³	0.500	100.474	15.12.2016	05.10.2035	152		152
CH 025 858 639 2	601	1.500	102.012	10.11.2014	09.11.2035	160		160
CH 029 713 236 4	619	1.000	101.692	28.09.2015	25.01.2036	300		300
CH 033 833 047 2	641	0.250	102.019	14.10.2016	14.10.2036	250		250
CH 034 755 692 7	645	0.625	101.464	23.01.2017	23.01.2037	350		350
CH 034 755 692 7	645 ²	0.625	100.577	19.01.2018	23.01.2037		100	100
CH 028 252 889 9	611	0.875	100.824	29.05.2015	25.06.2037	148		148
CH 028 252 889 9	611 ²	0.875	100.021	15.10.2015	25.06.2037	124		124
CH 028 252 889 9	611 ³	0.875	108.917	22.02.2016	25.06.2037	133		133
CH 028 252 889 9	611 ⁴	0.875	97.806	19.10.2018	25.06.2037		95	95
CH 033 093 883 5	633	0.250	101.900	04.08.2016	04.08.2038	276		276
CH 033 093 883 5	633 ²	0.250	94.505	17.03.2017	04.08.2038	435		435
CH 038 412 508 1	656	0.750	100.408	18.10.2017	18.10.2038	200		200
CH 038 412 508 1	656 ²	0.750	98.131	22.05.2018	18.10.2038		120	120
CH 032 829 806 9	632	0.375	101.129	08.07.2016	08.07.2039	153		153
CH 032 829 806 9	632 ²	0.375	93.284	23.12.2016	08.07.2039	167		167
CH 032 829 806 9	632 ³	0.375	96.463	13.04.2017	08.07.2039	250		250
CH 037 094 355 4	652	0.625	100.782	27.06.2017	18.10.2039	250		250
CH 014 917 617 1	565	1.500	100.906	14.02.2012	14.02.2040	390		390
CH 014 917 617 1	565 ²	1.500	98.941	14.02.2012	14.02.2040	27		27
CH 014 917 617 1	565 ³	1.500	98.570	15.03.2012	14.02.2040	80		80
CH 014 917 617 1	565 ⁴	1.500	96.015	28.03.2013	14.02.2040	105		105
CH 033 635 275 9	636	0.250	100.387	02.09.2016	17.05.2040	200		200
CH 033 635 275 9	636 ²	0.250	90.560	15.11.2017	17.05.2040	167		167
CH 026 162 741 5	602	1.500	102.146	05.12.2014	05.12.2040	245		245
CH 026 162 741 5	602 ²	1.500	131.028	04.08.2016	05.12.2040	232		232
CH 014 338 397 1	559	1.625	100.214	30.11.2011	29.11.2041	112		112
CH 014 338 397 1	559 ²	1.625	102.836	30.12.2011	29.11.2041	129		129
CH 014 338 397 1	559 ³	1.625	104.201	12.12.2012	29.11.2041	175		175

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2017 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2018 CHF mio
CH 014 338 397 1	559 ⁴	1.625	96.011	19.06.2013	29.11.2041	59		59
CH 028 468 742 0	615	1.125	100.488	19.06.2015	19.06.2042	156		156
CH 028 468 742 0	615 ²	1.125	123.060	04.08.2016	19.06.2042	196		196
CH 042 819 425 9	662	1.000	102.036	07.09.2018	23.01.2043		265	265
CH 033 833 042 3	640	0.375	103.127	23.09.2016	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 ²	0.375	93.026	19.01.2018	23.09.2043		200	200
CH 023 764 996 4	589	2.125	102.513	03.03.2014	03.03.2044	100		100
CH 023 764 996 4	589 ²	2.125	107.258	29.07.2014	03.03.2044	70		70
CH 028 252 890 7	612	1.000	101.751	29.05.2015	25.01.2045	130		130
CH 028 252 890 7	612 ²	1.000	116.528	08.07.2016	25.01.2045	250		250
CH 028 252 890 7	612 ³	1.000	102.037	12.12.2018	25.01.2045		100	100
CH 033 635 276 7	637	0.375	102.888	02.09.2016	15.06.2046	300		300
CH 043 896 558 1	665	1.125	100.469	19.10.2018	18.10.2047		150	150
CH 043 467 840 2	664	1.125	101.341	09.10.2018	09.10.2048		250	250
							8 021 - 5 201	
Total						67 250	2 820	70 070

Les échéances des prêts sur lettres de gage coïncident avec celles des emprunts sur lettres de gage.

Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage

Echéance résiduelle en milliers de CHF	2018	2017	Variation
à 1 an	5 330 000	5 201 000	129 000
1 à 5 ans	21 746 000	22 196 000	- 450 000
plus de 5 ans	42 994 000	39 853 000	3 141 000
Total	70 070 000	67 250 000	2 820 000

Annexe

Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2018	2017	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	846 798	896 528	- 49 730
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 810 844	- 861 387	50 543
	35 954	35 141	813
Frais d'émissions	- 127	- 128	1
Charges des commissions	- 284	- 386	102
Total	35 543	34 627	916

Résultat des actifs disponibles ¹ en milliers de CHF	2018	2017	Variation
Résultat des créances hypothécaires	40	37	3
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	2 580	2 867	- 287
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	3 814	4 187	- 373
Produit des commissions	18	31	- 13
	6 412	7 085	- 673
Total	6 452	7 122	- 670

¹ Sans immeuble appartenant à la banque

Annexe

Autres explications

Publication de créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes, ainsi qu'envers des entreprises, auprès desquelles il existe une participation directe ou indirecte

La mission légale de la Banque des Lettres de Gage prévoit que la Banque des Lettres de Gage accorde à ses banques membres des prêts, bien qu'elles sont en même temps actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Les positions respectives des opérations sur lettres de gage sont dès lors à considérer comme créances envers des participants (prêts envers les membres, comptes de régularisation). D'autre part, des banques participantes tiennent des comptes courants pour la Banque des Lettres de Gage, tel le Crédit Suisse (Suisse) SA (CHF 2 466.6 mille, a.p. 528.8) et la Banque Cler SA (CHF 68.5 mille, a.p. 129.0).

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage sont assurés en primauté de prestations auprès de la Bafidia Pensionskasse Genossenschaft («Bafidia»). La présentation des comptes de l'institution de prévoyance s'effectue conformément aux principes des «Recommandations relatives à la Présentation des Comptes» Swiss GAAP RPC 26.

Selon les derniers comptes annuels vérifiés du 31 décembre 2017 (conformément à Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la Bafidia s'élève à 111 %. Selon information de la Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 31 décembre 2018, à 104 % (avec un taux d'intérêt technique de 2.5 %). Le taux de couverture définitif de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2018 peut être consulté dans le rapport de gestion de la Bafidia (www.bafidia.ch).

Le Conseil d'administration estime que, même en cas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16, il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'avantage économique pour l'employeur. Cet excédent ne doit être utilisé qu'en faveur des assurés.

Honoraires de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA à Zurich, chargée de la révision, a facturé pour l'année 2018 pour ses prestations de révision et services liés à l'audit CHF 86.8 mille (a.p. 93.8, les deux hors TVA). Il n'a fourni aucun autre service au cours de l'année sous revue ou de l'année précédente.

Organisation

La haute direction de la Banque des Lettres de Gage incombe au Conseil d'administration. Il est composé de représentants des banques membres, ainsi que d'un expert rompu aux questions touchant le marché immobilier, lequel est nommé par le Conseil fédéral. La direction opérationnelle est assumée par le Directeur général. La Banque des Lettres de Gage occupe à son siège neuf collaboratrices et collaborateurs (calculé en emplois à temps plein 7.8, a.p. 7.8). Dans la moyenne annuelle, l'effectif, calculé en emplois à temps plein, est inférieur à dix. La Banque des Lettres de Gage est membre de «Employeurs Banques», l'association patronale des banques en Suisse. Celle-ci négocie, en collaboration avec les partenaires sociaux de la branche bancaire, la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB)», à laquelle sont dès lors aussi soumis les collaboratrices et collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage.



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA (ci-après «Banque des Lettres de Gage»), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, l'état des capitaux propres, ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers (pages 10 à 32) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage ainsi qu'avec les statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers».

Nous sommes indépendants de la Banque des Lettres de Gage, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 1 935 500

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de la Banque des Lettres de Gage.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit:

- Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage)



Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 1 935 500
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	5% du bénéfice de l'exercice
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le bénéfice de l'exercice, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats de la Banque des Lettres de Gage sont habituellement mesurés. Le bénéfice de l'exercice constitue en outre une grandeur de référence généralement reconnue pour l'analyse du caractère significatif.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des domaines pour lesquels des jugements d'ordre subjectif ont été appliqués. Il s'agit par exemple des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Éléments clés de l'audit au titre de la Circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage)

Éléments clés de l'audit

L'objet principal de la Banque des Lettres de Gage est l'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage). Au 31 décembre 2018, la Banque des Lettres de Gage avait émis des emprunts sur lettres de gage pour un montant total de CHF 70 milliards. La Banque des Lettres de Gage avait accordé à ses banques membres des prêts sur lettres de gage pour un montant équivalent.

Nous considérons l'activité d'émission de lettres de gage, en particulier l'octroi de prêts sur lettres de gage aux banques affiliées, comme un élément clé de l'audit. Si une banque affiliée rencontre des difficultés financières, les prêts sur lettres de gage sont protégés contre les mesures de protection et d'assainissement conformément à l'art. 26 al. 1 let. h LB et aux arts. 49 et 50 OIB-FINMA. En cas de défaillance d'une banque membre, la couverture par gage doit garantir le prêt. La mise en danger d'importants volumes de prêts, déclenchée par la défaillance de banques membres et une perte de valeur simultanée dans le stock de couverture, pourrait avoir des effets négatifs importants et de grande portée pour la Banque des Lettres de Gage. Une perte de confiance éventuelle n'aurait pas d'incidence directe sur l'activité existante d'émission de lettres de gage, mais risquerait d'avoir un impact considérable sur le placement de nouveaux emprunts sur lettres de gage, et par conséquent sur l'activité future.

Du point de vue des créanciers d'emprunts (investisseurs), les conditions-cadres légales particulières, la chaîne de sécurité et le stock de couverture (voir «Évaluation des risques et stock de couverture» dans le rapport annuel) jouent un rôle central lors de l'évaluation du risque des emprunts sur lettres de gage en cours. La Banque des Lettres de Gage édicte au moyen de règlements, en particulier avec le Règlement d'estimation (approuvé par le

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage, nous avons réalisé des contrôles par sondages afin de vérifier si le processus défini par la Banque des Lettres de Gage, comprenant l'exécution de contrôles clés, a été respecté. De plus, nous avons vérifié, à l'aide de sondages, la valeur et le taux de couverture des créances hypothécaires octroyés aux banques membres («contrôle de couverture»). Par ailleurs, nous avons recalculé les conditions des prêts et emprunts sur lettres de gage en cours au 31 décembre 2018 et vérifié leur comptabilisation. Notre contrôle est expliqué plus en détail ci-après:

- Nous avons évalué le processus mis en œuvre pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage afin de nous assurer qu'il était adéquat pour garantir une émission en bonne et due forme. En consultant la documentation relative aux émissions d'emprunts de l'exercice sous revue, nous avons contrôlé par sondages si l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage avait eu lieu conformément aux étapes de processus définies, comprenant l'exécution de contrôles clés.
- Les informations figurant dans la documentation relative aux emprunts (contrat d'emprunt, fiche des conditions et registre des valeurs) constituent la base pour la vérification des lettres de gage en circulation en fin d'année. Nous avons, conformément aux documents originaux des prêts et emprunts sur lettres de gage, recalculé les produits d'intérêts et les charges d'intérêts en lien avec l'activité d'émission de lettres de gage.
- Nous avons vérifié la réalisation des contrôles de surveillance de la couverture des prêts aux banques membres («contrôle de couverture») et évalué la couver-



Conseil fédéral) et le manuel pour le gérant du registre des gages, des directives relatives au registre des gages (méthodes et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets constituant le gage, afin de garantir à tout moment la chaîne de sécurité et de disposer d'un stock de couverture optimal du point de vue de la qualité et des liquidités. Le respect de ces règlements est contrôlé par les sociétés d'audit prudentiel des banques membres dans le cadre d'un programme d'audit séparé.

Nos contrôles avaient pour objectif de vérifier si l'octroi de prêts aux banques membres est effectué en bonne et due forme et si la valeur (qualité) de la couverture des prêts est assurée.

ture des prêts pour chaque banque membre ainsi que la couverture des prêts dans leur ensemble au 31 décembre 2018. Les prêts sur lettres de gage accordés, d'un montant de CHF 70 milliards, sont couverts par des immeubles valorisés à CHF 169 milliards (valeur de nantissement des banques membres).

- Nous avons vérifié l'intégralité des «rapports de révision sur la gestion du registre des gages» émis par les sociétés d'audit des banques membres et évalué si des mesures appropriées avaient été ordonnées suite à d'éventuelles constatations figurant dans les rapports d'audit.

Nous avons vérifié le programme d'audit sur lequel le rapport d'audit est basé du point de vue de son actualité et de sa pertinence afin d'évaluer le respect des directives de la Banque des Lettres de Gage relatives au registre des gages (procédure et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets gagés.

Compte tenu des procédures d'audit réalisées, nous considérons que l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage) est exercée de façon conforme.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque des Lettres de gage à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en



conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financier est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA

Hugo Schürmann
Expert-réviser
Réviser responsable

Valentin Studer
Expert-réviser

Zurich, le 27 mars 2019

Organisation ¹

Conseil d'administration ²

Rolf Zaugg, Président	Président de la Direction Clientis Zürcher Regionalbank Genossenschaft, Wetzikon
Dr Patrik Gisel, Vice-Président ³	Ancien Président de la Direction Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Marc Jordan, Vice-Président ⁴	Président de la Direction Raiffeisenbank Oberfreiamt Genossenschaft, Muri
Ewald Burgener	Membre de la Direction Banque Valiant SA, Berne
Dr Roland Herrmann	CEO Nouvelle Banque d'Argovie SA, Aarau
Dr Harald Nedwed	Président de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof Dr Donato Scognamiglio	CEO CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2022)

Commission présidiale ⁵

Rolf Zaugg	Présidence
Dr Patrik Gisel ³	
Marc Jordan ⁴	

Commission d'estimation ⁶

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Direction

Dr Robert Horat	Directeur général
Patrick Eichenberger	Sous-directeur

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

¹ Pour des informations détaillées veuillez consulter www.pfandbriefbank.ch.

² Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2019

³ Démissionné le 15 novembre 2018

⁴ Elu vice-président par le Conseil d'administration le 22 novembre 2018 en remplacement de Patrik Gisel.

⁵ Composé du président et du vice-président

⁶ Composé de deux membres du Conseil d'administration qui sont versés dans le domaine hypothécaire

Mission, Vision, Ligne directrice

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (Aaa/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public dont les émissions jouissent de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «La lettre de gage suisse®» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité. Y compris est une utilisation durable de nos ressources.

Pour nos membres, nous sommes une source de refinancement indépendante et fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché, admis en pension et avec la meilleure notation.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et, pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent, innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et liquidité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage pour avoir accès au marché des capitaux.

Banque des Lettres de Gage
d'Etablissements suisses
de Crédit hypothécaire SA
Nansenstrasse 16
Case postale
8050 Zurich
Téléphone +41 44 315 44 55
Fax +41 44 315 44 66
E-Mail info@pfandbriefbank.ch
www.pfandbriefbank.ch